

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 132 (1952)

Vereinsnachrichten: Kuratorium der "Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung"

Autor: Schürer, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sujet principal des préoccupations du comité reste toujours le Parc national et la menace qui plane sur son intégrité. Malgré les nouveaux projets qui ont surgi pour l'utilisation des eaux du Spöl, nous gardons quand même le ferme espoir que l'œuvre grandiose créée par nos prédécesseurs pourra être conservée intacte.

La LSPN cherche toujours à améliorer et à étendre les réserves déjà existantes et à en créer de nouvelles dans des régions particulièrement intéressantes. C'est ainsi qu'elle a acquis un territoire de 10,5 ha, comprenant le marais de Mategnin, près de Genève, loué jusqu'à présent par l'Association des réserves genevoises. Par l'achat de diverses parcelles de tourbières situées près des Ponts-de-Martel, d'une superficie de 35 ha, la Ligue a réalisé un utile agrandissement de la réserve du Bois-des-Lattes, appartenant à l'Etat de Neuchâtel. Les réserves du Lago di Muzzano et du Nettenberg ont été agrandies, celle du Kaltbrunner Ried améliorée; une autre action importante a été poursuivie dans les aulnaies des bords de l'Aar, près de Koblenz.

Dans le domaine de la protection des animaux, la Ligue s'est occupée du problème de la chasse aux foulques sur l'Untersee et l'on espère trouver une solution satisfaisante à ce problème.

La question de l'usine du Rheinau a été pour le comité un sujet de préoccupations, de même que les projets de construction de téléphériques au Cervin et au Piz Sol.

Notre président, le Dr Ch.-J. Bernard a représenté la Suisse dans diverses manifestations à l'étranger, ce qui lui a permis de consolider ou de créer de très utiles liens avec les pays qui nous entourent.

La 38^e Assemblée générale des membres de la LSPN a eu lieu le 3 juin à Bözberg, près de Brugg; elle a nommé, à la place du Dr F. Siegfried, M. H. von Reding, de Schwyz et, après avoir décidé de porter de 7 à 9 le nombre des membres du comité, a élu le Dr P. Müller-Schneider, de Coire et M. F. Ender, de Lugano. *J. de Beaumont*

16. Kuratorium der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung»

In der ordentlichen Sitzung vom 3. März 1951 faßte das Kuratorium unter der Leitung seines Präsidenten, Dr. W. Zollinger, Beschluß über die Vorschläge der begünstigten Institute und richtete wiederum Fr. 30 000.— an dieselben aus. Darüber hinaus wurden aus dem Dispositionsfonds verschiedene Subventionen im Gesamtbetrag von Franken 11 500.— bewilligt.

Mit Unterstützung der Schenkung sind im Jahre 1951 in der Serie Botanik die Publikationen Nrn. 36 und 37, in der Serie Zoologie die Publikationen Nr. 109 und 112 bis 116 und eine kleine Mitteilung erschienen.

Siehe auch den XXX. Bericht des Kuratoriums der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung» betreffend das Jahr 1951.

Der Delegierte der S. N. G.: *M. Schürer*